COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal

Réunion du **A :**	**Mercredi 14 mars 2024** **19 heures**
Présidence	M. Faouzi JAWADI
Secrétaire de séance	M. Christian, GABET
Présents	Mrs, Raphaël BARDIOT(CDA) ; Jacques BREJAUD (Secrétaire Général et Représentant du CD) ; Allan DEVILLE(CDA) ; Romain BOULANGER (CDA) ; Christian GABET (CDA) ; (représentant UNAF) ; Faouzi JAWADI (Président CDA) ; Julien LAVERDAN (CDA) ; Michel LAVENU (CDA) ; Franck MARCHAIS(CDA) ; Guillaume PIETTE (CDA).
Excusés	Mme Emilie BEAUJEAN DELAGE (CDA) ; Didier GATEFIN (UNAF) ; Mohamed LABRINSSI (CDA) ; Mrs, Raphaël BLIN (Président de l'UNAF) ; Marc TOUCHET (Président du District) ; Michel BONNICHON (Président de la CRA) ; Grégorie CHENEAU (CTRA) ; Matthieu GUILLAIN (CTD) ; Aniss ZOUALA (CTD).
Assiste	Luca BAUDON CTDA

Le président de la commission des arbitres Faouzi JAWADI ouvre la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue à l'assistance.

MOTS DU PRESIDENT.

Le président demande aux sections qui ne l'ont pas encore fait d'organiser des réunions pour mieux traiter les informations et les décisions de la CDA. Seules 3 sections sont en conformités (sections jeunes, futsal et formations). Celles-ci ont déjà fait au moins une réunion

APPROBATIONS DES PROCES VERBAUX

Les procès-verbaux de bureau du 13/2/2024 et de la CDA du 17/01/2024 sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATIONS SECRETAIRE CDA

5 courriers reçus, par des arbitres et un par un club sur l'arbitrage d'un JAD

2 courriers pour devenir observateurs futsal. 1 seul est retenu un courrier leur sera adressé

2 courriers pour arbitres assistant spécifiques les 2 sont retenus un courrier leur sera adressé

1 pour faire de l'arbitrage mixte (centre – assistant) pour l'heure, il continue comme assistant jusqu'à la fin de saison. Cette proposition sera revue pour la saison prochaine.

Le secrétaire de la CDA rappelle que toutes demandes de clubs, de conseillers techniques et d'arbitres doivent être faites au secrétaire de la CDA et que tous courriers faits par les sections, une fois traités, seront envoyés au secrétariat du district pour envois aux concernés. Ces points ont été vu avec le secrétaire général du district lors de la dernière CDA et du bureau de la CDA.

Le secrétaire de la CDA attend toujours la demande officielle pour les compétitions U13 d'avril et U11 de mai 2024.

Le secrétaire de la CDA rappelle que le rattrapage du test théorique se fera le 31 mars 2024, le dimanche matin à 10H. L'encadrement reste à désigner.

BILAN DU STAGE DE MI-SAISON 27 JANVIER 2024

Le CTDA nous confirme qu'il a de bons retours faits par les arbitres et les formateurs

BILAN F.I.A DE FEVRIER 2024

17 inscrits 11 reçus, tous adultes. Le CTDA annonce que le QCM a été un échec pour de nombreux candidats / apprenants. Que le niveau de cette session est moyen, mais avec un bon niveau d'investissement des 17 participants. Le CTDA informe les membres de la CDA que plusieurs sujets sur l'évolution de la F.I.A sont en cours de réflexion.
Le secrétaire de la CDA remercie le CTDA pour les documents envoyés ce qui va dans le bon sens du travail commun engagé.
Le CTDA fera un bilan succins sur les candidats / apprenants reçus.
.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

La sous-section discipline de la CDA fait les propositions suivantes :

1. Sur la tenue non conforme après audition de l'arbitre, un courrier lui sera adressé, ainsi qu'à son club. Décision rappel à ses obligations.

2. Sur L'absence au stage de mi-saison, après audition de l'arbitre, un courrier lui sera adressé, ainsi qu'à son club. Décision rappel à ses obligations.

La CDA fait un rappel aux arbitres, que toutes absences à un stage ; une formation, une réunion, un retour doit être fait au secrétariat de la CDA avec une excuse motivée. Pour une absence pour un cas de force majeures la motivation devra être envoyée dans un délai de 2 à 5 jours.

3. Pour le dernier cas un courrier sera fait à l'attention de l'arbitre, ainsi qu'à son club d'appartenance et de la ligue pour information. La sanction est concernée par les articles **N°18** et **N°39** du statut de l'arbitrage.

Les propositions proposées par la sous-section discipline de la CDA sont validées à l'unanimité.

DESIGNATION COUPE DE L'INDRE

Le président demande qu'une réunion soit faite en urgence par la sous-section désignations coupes pour les prochaines désignations adultes masculines et féminines.

NOMINATIONS D'ARBITRES STAGIAIRES

La CDA, valide les propositions faites par la section suivie des stagiaires :
Marvin DESIRE ; catégorie ; arbitre assistant spécifique,
Pascal LECLERC ; catégorie ; arbitre D3,
Samy AHR ; catégorie ; arbitre D3
Mathieu GERBEAUD ; catégorie arbitre D3.
Karim MESBAH ; catégorie ; arbitre D3.

ARBITRAGES DES JEUNES PAR LES JEUNES EN U13 ET U15 D1

Le dossier est en cours avec les conseillers techniques chargés de ce dossier, ainsi que le CTDA. Ce dossier sera suivi par le secrétaire de la CDA pour application lors de la saison 2024 / 2025. Les règlements et documents devront être remis avant l'assemblée du district du 1er juin 2024.

POINT SUR LA JOURNE FESTIVE DE FIN DE SAISON

Le vice-président de la CDA est en relation avec le président de l'UNAF. Dossier en cours

INTERVENTIONS CTDA

Le CTDA nous informe que le film avec Noa Fonteneau est fait.

INFORMATIONS GENERALES

1. Suite au débat sur le Beach Soccer un courrier sera envoyé aux arbitres du district.
2. Les conseillers en arbitrages suivi des stagiaires recevront une demande d'aides pour aider à l'amélioration de la montée en compétences des JAD et des stagiaires. Ceux-ci seront conviés a participer l'après-midi de ces 2 tournois. Ils recevront un mail en espérant une réponse positive de leur part
3. Deux observations auront lieu pour sa mise à disposition ou pas de son club. Cette décision sera proposée à la CDA par la section suivi des stagiaires.
4. Le président de la CDA appellera un accompagnateur pour échanger avec lui sur son rôle et ses devoirs

VIE DES SECTIONS

Section jeunes : prochaine formation continue le 13 avril 2024 : ordre du jour les déplacements.
Un compte rendu de la réunion sera envoyé aux membres de la CDA. Il ne peut pas être édité sur le site du district.
Les propositions pour les finales U13 et U11 sont validées par la CDA.
Section désignations : Une réflexion est en cours sur le trop grand nombre d'indisponibilités des arbitres et de leurs motifs.
Section suivi des stagiaires : difficultés de désignations pour les derniers reçus pas assez de conseillers. Le responsable annonce qu'il faut aussi terminer le suivi des stagiaires des sessions précédentes. Le prochain bureau de la CDA devra définir les priorités

1. Pour que les clubs ne soient pénalisés par la commission du statut de l'arbitrage. 5 matchs sont à faire pour les candidats reçus à la dernière session.
2. Faire les observations pour les montées et descentes des arbitres.
3. Les observations pour les arbitres espoirs et leur validation sur la catégorie supérieure.
4. Les observations pour les remises d'écussons ou des remises à disposition de leurs clubs des stagiaires.

Prochain Bureau de la CDA le 09 Avril 2024
Prochaine CDA le 23 Avril 2024.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 10

Le Président de la CDA
Faouzi JAWADI

Le Secrétaire de la CDA
Christian Gabet